

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et la SARL La Table de Cana.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par la SARL LA TABLE DE CANA.

L'action relève de l'accompagnement socio professionnel

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

Le Conseil départemental accompagne les parcours des bénéficiaires du RSA vers la reprise d'activité, notamment dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Ce secteur permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'acquérir une expérience professionnelle puis d'accéder à un emploi durable par le développement d'un savoir-être et d'un savoir-faire.

A cette fin, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent une action d'encadrement technique et un accompagnement socio professionnel dénommés « tutorat ».

Les règles concernant le financement de ces structures ont été adoptées par délibération n°258 de la Commission Permanente du 29 juin 2007.

Les EI produisent et commercialisent des biens ou des services en employant des personnes qui cumulent des difficultés sociales et professionnelles. Elles favorisent l'acquisition et la validation d'expériences et de compétences, la construction de projets professionnels et l'accès à l'emploi durable.

Le Département finance :

- l'accompagnement socio professionnel des BRSA recrutés sur l'action pour un montant de 1500 €/an/par poste ;
- la sortie positive en emploi de tout salarié bénéficiaire du RSA à hauteur de 2.500,00€

Les objectifs et résultats attendus des EI sont :

- Consolider les compétences professionnelles;
- Acquérir une expérience professionnelle valorisable ;
- Favoriser le retour à l'emploi dans le secteur économique classique.

Ce rapport concerne le financement d'une Entreprise d'Insertion (EI) décrite en détail dans le tableau ci-après.

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
<p>LA TABLE DE CANA</p> <p><u>statut</u> : SARL</p> <p><u>adresse</u> : 37 chemin de Bernex 13016 Marseille</p> <p><u>Nom du Président</u> : Monsieur Eric GAILLARD</p>	<p>IAE Tutorat – Entreprise d'Insertion (EI)</p> <p>« Entreprise d'Insertion dans le domaine de la restauration »</p> <p>du 01/01/2018 au 31/12/2018</p> <p>Pôle N° 5 (15^{ème} et 16^{ème} arr. de Marseille)</p>	<p>La Table de Cana lutte contre les exclusions à travers le retour à l'emploi de personnes en grande difficulté. A cet effet, elle s'appuie sur les métiers de la restauration en développant des activités de traiteur et de restauration collective.</p> <p>Cette association propose ainsi un parcours d'insertion en lien avec des professionnels du métier qualifiés, autour de profils de postes divers, nécessitant le cas échéant, une qualification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - employés de restauration ; - aide cuisinier et pâtissier ; - plongeur ; - chauffeur livreur ; - magasinier ; - secrétaire administrative. <p>Au sein de ce chantier, les salariés développent des compétences dans différents domaines (cuisine, livraison, entretien et accueil).</p> <p>En complément de l'accompagnement social classique réalisé en partenariat avec différents organismes, des séances de coaching sont également proposées aux salariés afin d'identifier et de travailler sur leurs freins dans l'objectif de leur redonner confiance en eux.</p> <p>L'action se déroule dans les 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille.</p> <p><u>Bilan final de l'action du 01/01/2016 au 31/12/2016</u> : 6 sorties de BRSA</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 BRSA en sortie emploi, CDD de 3 mois et demi sur un point de vente à Vitrolles ; - 1 sortie formation CAP petite enfance ; - 1 sortie accompagnement PLIE en recherche d'emploi électricien ; - 3 sorties sans solution immédiate (maladie, problèmes familiaux et travail pas assez rémunérateur). <p><u>Bilan intermédiaire de l'action du 01/01/2017 au 30/06/2017</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sortie emploi en mission d'intérim dans la restauration ; - 1 CDI poste de secrétariat dans une entreprise sécurité ; - 1 CDI de commis de cuisine dans un restaurant traditionnel. <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>25,5 ETP en insertion dont 13 BRSA recrutés sur une EI et 4 BRSA en sortie positive emploi</p>	<p><u>Montant</u> 29.500,00 €</p> <p>soit 1.500,00 €x 13 BRSA encadrement + 2.500,00 €x 4 BRSA sorties positives emploi</p> <p><u>Cofinancements publics (hors contrats aidés)</u> Etat : 258.646,50 €</p> <p><u>Montant départemental de l'aide précédente</u> : 29.500,00 €</p>	<p>2017.7/103</p> <p>Pas de GSU</p> <p>CTD du 08/09/2017</p> <p>Renouvellement</p>
		<p>TOTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13 postes BRSA sur 1 an recrutés sur 1 action en EI + 4 postes BRSA en sorties positives emploi sur 1 EI 		<p>- Montant 29.500,00 €</p>	

Cette dépense d'un montant total de 29.500,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL